

La g@zette

du Valbonnais

N° 222 – Juin 2026

Les tribulations conjugales d'un Maître - Chirurgien



Nous sommes aux Angelas (Engelas, Engellas...) où *opérait* un chirurgien J.B. CARBON.

Qui ne connaît pas la surprenante histoire de Martin Guerre ?

Au milieu du XVI^e siècle, un revenant de guerre arrive dans le village natal d'Artigat, dans le sud-ouest. L'homme est reconnu pour être Martin Guerre époux de Bertrande de Rols qu'il a abandonnée neuf hivers plus tôt pour s'engager dans les armées du roi, ils reprennent la vie commune avant que le doute ne s'installe sur la véritable identité du revenant qui n'était peut-être pas son mari légitime. Vivant avec cet homme, Bertrande était-elle polyandre ? avait-elle deux maris ? Un procès s'en suivra et l'affaire passionnera les esprits.

Alexandre Dumas en fera le sujet de son roman « Les Deux Dianas ». Le réalisateur Vigne en fera en 1983 un film célèbre dans le monde entier, « Le retour de Martin Guerre », avec Gérard Depardieu et Nathalie Baye dans les rôles principaux, qui récoltera trois Césars et de multiples distinctions avant qu'une version de l'affaire soit tournée aux Etats Unis, fascinés par ce fait divers incroyable.

Mais à Valbonnais nous ne craignons personne pour les aventures romanesques et rocambolesques ! Nous nous devons d'avoir, nous aussi, notre affaire romanesque et étrange à souhait. Et nous l'avons eue, et une fois encore aux Angelas !



Il faut remonter à 1698... et faire connaissance avec le dénommé Jean-Baptiste Carbon. Il était fils de François Carbon, maître apothicaire de la ville de Tarbes. Garçon-chirurgien, son tour de France de compagnon l'avait conduit à Grenoble pour parfaire sa formation, et devenu Maître-Chirurgien, il était venu s'établir -pour des motifs que j'ignore- aux Angelas.

En ce temps-là, la profession de chirurgien était relativement répandue, Par leurs interventions manuelles, ils s'apparentent aux métiers mécaniques et ne sont pas médecins. Ils débutent par un long et coûteux apprentissage chez un ou plusieurs maîtres selon le modèle corporatif. Au terme de cet apprentissage, l'élève chirurgien passe un examen oral très simple, par questions-réponses, en présence de docteurs en médecine et de maîtres chirurgiens. Le médecin lui délivre alors une « maîtrise de chirurgie » qui l'autorise à exercer, avec des compétences limitées. Alors que les médecins n'exercent leurs nobles fonctions qu'au sein des villes, les chirurgiens, considérés comme travailleurs manuels, pratiquent sur l'ensemble du royaume et sont souvent, pour la population paysanne, les seuls référents dans l'art de guérir. (In Rivalités entre médecins et chirurgiens au XVII^e siècle, J F Belmonte, presses universitaires de Perpignan.2009)

Ils pansent les plaies, pratiquent les saignées, les amputations, remettent les membres et se réservent aussi le privilège de prendre soin de la barbe de leurs concitoyens. Ils portent alors le bonnet magistral et une longue soutane noire. Devant leur boutique, leur enseigne comporte

trois boîtes d'argent sur fond azur et la bannière des deux saints Côme et Damien accompagnées de la devise « consilioque manuque » (« par l'habileté et la main »).

Carbon avait rencontré à Grenoble Madeleine Borel, dite Borel -Cattier (ou Borel Quattier), de la paroisse de Saint Hugues, en était tombé amoureux et le 26 juin 1698 le sieur Jean Carbon, maître-chirurgien épousait Magdeleine Borel-Cattier, native d'Espinasses, petit village des Hautes Alpes, en la chapelle des Angelas, recevant la bénédiction nuptiale de messire Sébastien Gérard, Vicaire amovible du dit lieu. Les tourtereaux pouvaient roucouler sous notre Colombier local.

Le 26 Juin mil six centz nonante huit de l'indiction apres les
 proclamations ordinaires de la permission de son Eminence xx
 Gerente curé de l'épouse le quel ay donné la bénédiction nuptiale
 au sr Jean Carbon garçon chirurgien fils François apothicaire de la ville
 de Tarbes et de Thanne avec mademoiselle Borel fille à Noel
 Borel et de Jeanne Chalutrot de la ville de Grenoble lequel
 époux demeurant aux Angelas paroisse de Valbonnais en la présence de Joseph
 Chafoire George x Louis x et de Jacques Barnard signé avec les parties au lieu des
 Angelas par moy S Gerard vicaire aux Angelas

Magdeleine Borel Cattier
 J. Carbon chargé de
 B. Barnard
 par moy S Gerard vicaire aux Angelas

L'acte de mariage du 26 juin 1698. AD 38, registre 3, Valbonnais les Angelas, num. 1-14, 1696 – 1754

« le 26 juin 1698 après le proclamation ordinaire et la permission de son éminence xx Gérente, curé de l'épouse , lequel ay donné la bénédiction nuptiale au sieur Jean Carbon, garçon-chirurgien fils de François , apothicaire de la ville de Tarbes avec Magdeleine Borel fille à ?Noel Borel et Jeanne Chalutrot de la ville de Grenoble lequel époux demeurant aux Angelas, paroisse de Valbonnais en la présence de Joseph Chafoire, George x Louis x et de Jacques Barnard , signé avec les parties au lieu des Engelas. par moy, S Gerard, vicaire aux Angelas.

Hélas, dès le mois d'octobre suivant, c'est la stupéfaction ! Notre ami apprend que Madeleine Borel - Cattier s'est déjà mariée le 4 juin 1691 à Comps, petit village de la Drôme, avec René Arnoux, ménager, né en 1655 dans ce village du diocèse de Die, qu'elle a eu avec lui une fille, Jeanne-Marie Arnoux née et baptisée le 29 mars 1692 dans le village voisin de Vesc et surtout que le dit Arnoux serait encore vivant ! c'est le scandale ! Nous serions, si c'était avéré, devant un rare cas de polyandrie, à une époque où le divorce n'existe pas, situation fort fâcheuse pour le mari abusé et lourdement condamnée tant par l'Eglise que par le droit civil.

« Il la fait aussitôt sortir de chez lui pour ne pas contrevénir aux lois divines » nous précise le curé de Valbonnais qui rapporte ces faits, mais bientôt il noue un projet de mariage avec Suzanne Couchon, fille de Jacques Couchon, de Valbonnais. (Nom orthographié selon les actes

Couchon, Couchin ou Couchan, - mais c'est à moi qu'on a toujours reproché d'écrire comme un... cochon- !))

Il assigne donc Magdeleine Borel Cattier devant son Eminence le Cardinal Le Camus, évêque de Grenoble pour voir ordonner la dissolution du mariage prohibé.

Face à ces graves accusations, Madeleine conteste les faits !

Une longue et complète procédure s'engage alors.

Contre toute attente, malgré les extraits de mariage et de baptême qui seront produits, Madeleine Borel Cattier persiste à nier le mariage et le baptême de sa fille. Elle s'obstine malgré aussi une lettre du curé de Comps au curé de La Mure, une lettre de sa main dans laquelle elle appelle René Arnoux « mon *cher mary* », et malgré les déclarations dudit Arnoux que Carbon est allé voir à Comps, qu'il est bien vivant et reconnaît en Madeleine Borel « sa *vraye femme* ».

Arnoux serait-il un usurpateur venu prendre la place du vrai Arnoux avec lequel elle avait été mariée ? un Martin Guerre Dauphinois ? ou Madeleine une vile pêcheresse ? La réalité est plus triviale. Les mensonges de la dame Borel qui niait d'abord l'existence même de son mariage et de sa fille ne tiennent pas face à l'accumulation des preuves contre elle qui l'ont discréditée et établie sa mauvaise foi.

Une lettre du curé de Comps au curé de saint Hugues de Grenoble nous apprend que « *René Arnoux s'étant allé à la guerre ladite Madeleine avait voulu supposer qu'il était mort sur quoi Antoyne Lespinasse et François Cattier, frères de ladite Borel, étaient allés à Comps pour retirer les sommes qu'elle avait apportées au mariage audit Arnoux.* » (La dot).

Une pièce de l'évêché de Die signée Séraphin de Pajot De Plouÿ, évêque Comte de Die - Conseiller du roi en tous ses conseils d'Etat et privés - accrédite les signatures des curés de Comps et de Vesc, le 4 septembre 1700.

Le dossier étant complet, le cardinal Le Camus va pouvoir rendre son Ordonnance :

« *Vu la présente requête et les pièces ci- jointes et ci-après énoncées savoir :*

- *un extrait de la célébration du mariage contracté aux Angelas par le suppliant avec ladite Magdeleine Borel Cattier le 26 juin 1698, ledit extrait signé par le vicaire des Angelas paroisse de Valbonnais dans notre diocèse ;*

-*deux certificats du sire Des Plans curé de Comps en date du 26 octobre 1700 faisant foi que le 4 juin 1691 ladite Borel avait épousé dans ledit lieu de Comps René Arnoux et que ledit Arnoux était encore vivant ledit jour 26 octobre 1700, autre certificat du sire Aubert prieur curé de Vesc faisant foi que le 29 mars 1692 il baptisa Jeanne- Marie Arnoux, fille du dit René Arnoux et de ladite Borel née de leur légitime mariage, tous les dits certificats dûment légalisés par le seigneur évêque et comte de Die ;*

- *lettre du dit sire Des Plans, curé de Comps au sire Clavier curé de La Mure dudit jour 26 octobre 1700 faisant foi du mariage de ladite Borel avec le sieur Arnoux son mari, après son retour de l'armée ;*

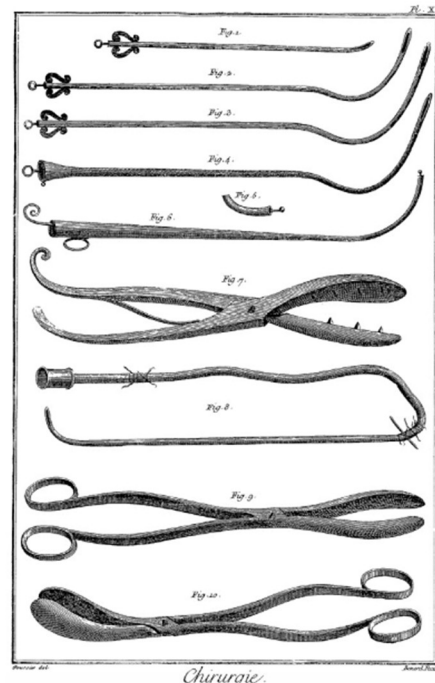
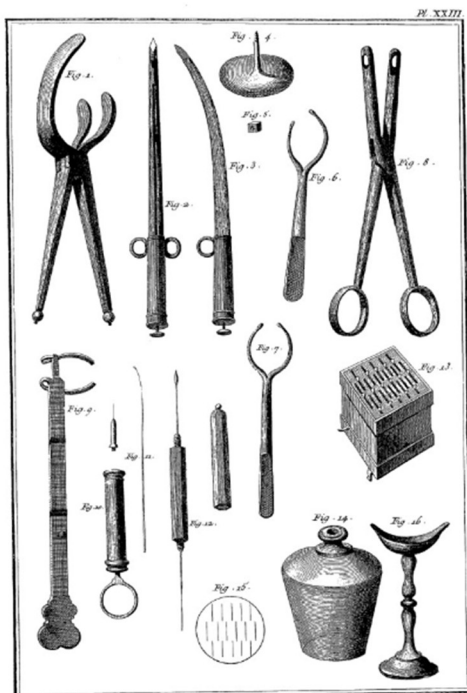
- *autre lettre du sire Des Plans au Sire Gérente, curé de Grenoble en date du 18 avril 1701 faisant foi de tous les faits ci-dessus et que ledit René Arnoux est actuellement vivant ;*

- *certificat dudit jour 18 avril 1701 signé par le sire Des Plans et par plusieurs habitants dudit lieu de Comps faisant fois que le dit René Arnoux reconnaît ladite Borrel pour sa femme ;*

-vu aussi les autres pièces ci-jointes et après avoir oui plusieurs fois ladite Borel Cattier, Nous, Cardinal Le Camus, évêque et prince de Grenoble, attendu ce qu'il résulte desdites pièces, permettons au suppliant de se marier avec telle autre personne que bon lui semblera nonobstant le prétendu mariage par lui contracté avec ladite Borel Cattier, enjoignons aux sires curés de Saint Hugues de Grenoble et de Valbonnais et aux autres curés à qui il appartiendra, de procéder aux publications de mariage dudit suppliant avec une autre aux formes ordinaires et les dites publications et autres préalables requis par la nos ordonnances étant fait, et n'y ayant aucun autre empêchement, de passer outre la célébration de son mariage nonobstant toutes opposition qui pourrait être faite de la part de ladite Borel Cattier et sera notre présente Ordonnance avec la présente requête et pièces ci-jointes enregistrée dans les registres du sire curé qui célébrera le mariage dudit suppliant immédiatement après l'acte de la célébration dudit mariage sur lequel acte sera fait mention de notre présente Ordonnance.

Donné à Grenoble le 23 avril 1701.

Son éminence le cardinal Le Camus.



Le mot du gazetier : J'ai retrouvé dans la monumentale Encyclopédie de Denis Diderot, d'Alembert et de Jaucourt, publiée de 1751 à 1772, quelques planches de chirurgie montrant que le patient (celui qui pâtit, qui souffre) n'était pas toujours à la noce.

Notre chirurgien pouvait donc convoler avec sa nouvelle promise, ce qu'il fit à Valbonnais le 13 mai 1701.

Document AD 38 9NUM/5E519/2 Valbonnais. baptêmes, mariages, sépultures. Coll. départementale. Lacunes (1669-1704)



Que fit Madeleine Borel ? On l'ignore mais on sait qu'elle est retournée vivre à Comps où elle est morte le 7 mai 1721. A-t-elle repris la vie commune avec son époux légitime, décédé le 14 novembre 1715 à Comps ? Il y avait moins de 300 habitants dans ce village et s'ils ne vivaient pas ensemble, les occasions de rencontre devaient être quotidiennes et l'ambiance plutôt glauque. Nul romancier de génie, nul réalisateur de film ne s'est emparé de cette aventure, mais elle méritait bien d'être contée dans notre Gazette du Valbonnais !

Jean-Jacques DELCLOS

